

ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE
DU 08 JUIN 2017
Saint-Brieuc Armor Agglomération
PROCÈS-VERBAL DE DÉPOUILLEMENT
ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
Bureau secondaire : CTLD

A Saint-Brieuc, le 08 JUIN 2017 à ..8...heures 00 minutes , s'est réuni le bureau de vote, institué par l'arrêté 2017-742 du président de la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc, dans les conditions prévues par le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié et composé comme suit :

Membres du bureau de vote :

Le Président : Christian RANNO

Le secrétaire : Jacques LE QUEMENER

Le secrétaire suppléant : Yann SCELO

Les représentants de liste :

Liste : ...Confédération Française Démocratique du Travail : M ou Mme ... Lionel Heller

Liste : ...Confédération Générale du Travail..... : M ou Mme ... Eric Becquet

A 8.. Heures 00 minutes, le président a déclaré le scrutin ouvert et à 17..... heures 00 minutes, le président a publiquement déclaré le scrutin clos.

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- Nombre d'électeurs inscrits : ..163....
- Nombre d'émargements : ..83.....
- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 23..
- Nombre d'enveloppes sans bulletin : ..4
- Nombre d'enveloppes contenant des bulletins nuls :2
- Nombre d'enveloppes contenant des bulletins blancs : ..0....

Puis, il est procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

- Nombre de suffrage ^{blancs en} nuls : ...6.....
- Nombre de suffrages valablement exprimés :77.....
- Nombre de voix obtenues par chacune des listes :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
CFDT	47
CGT	30

Observations – Réclamations :

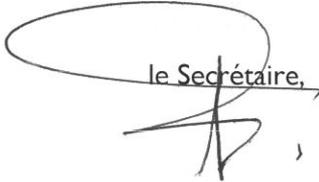
En l'absence de cadenas les urnes ont été fermées à l'aide d'un scotch.
Une colonne vote blanc a été ajoutée aux quilles de dépouillement pour tenir compte de ce type
de vote.

Le présent procès verbal dressé et clos le 08 juin 2017 à 17 heures 35 minutes en triple exemplaires,
est signé après lecture par le Président, le secrétaire, les représentants de liste.

Le Président,



le Secrétaire,



les représentants de liste

